

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION d'EAU POTABLE  
DE PRÉNOUVELLON - MEMBROLLES -TRIPLEVILLE - VERDES - CHARSONVILLE-  
OUZOUER LE MARCHE**

Département de Loir-et-Cher

Arrondissement de BLOIS

Siège : Mairie déléguée de PRÉNOUVELLON 3, rue des Ecoles – 41240 BEAUCE LA ROMAINE

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL  
Séance du 4 décembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le 4 décembre à dix-sept heures et trente minutes, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de PRÉNOUVELLON, sous la présidence de Monsieur Bernard ESPUGNA, Président du Syndicat.

Date de convocation : 26 novembre 2025

Nombre de membres en exercice : 9

*Président de séance : Bernard ESPUGNA*

*Présents : Bernard ESPUGNA, Philippe POITOU, Jean-Charles GAUCHERON, Bruno VIVIER, Franck POINTEAU, Jérôme SEJOURNE, Christian ROUBALAY*

*Absent excusé Monsieur Gérard GOUDEAU ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Charles GAUCHERON*

*Absent excusé Monsieur Jean-Paul BEDIOU ayant donné pouvoir à Monsieur Bernard ESPUGNA*

*Absente excusée Madame Christine VEUILLE*

*Présente mais non votante, Madame Sylvaine GENDRAULT*

**Délibération n°1**

**OBJET : Vote du budget 2026**

Monsieur le Président présente aux membres du Comité Syndical le Budget 2026 qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

Pour la section d'exploitation à la somme de : **486.959,57 €**

Pour la section d'investissement à la somme de : **816.913,98 €**

Le budget 2026 est approuvé à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre  
Acte rendu exécutoire après publication  
Et dépôt en préfecture le 5 décembre 2025

Délibéré, les jour, mois et an ci-dessus  
Le Président,



**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

D

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES :

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/11/2000 26-11-2025

Présenté par (1) Le M. LE PRESIDENT,

A Beauce-La-Romaine le 04/12/2025

(1) Le M. LE PRESIDENT,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Beauce-La-Romaine, le 04/12/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Bernard ESPUGNA	
Bruno VIVIER	
Christian ROUBALAY	
Christine VEUILLE	
Franck POINTEAU	
Gérard GOUDEAU	
Jean-Charles GAUCHERON	
Jean-Paul BEDIOU	
Jérôme SEJOURNE	
Philippe POITOU	

Certifié exécutoire par (1) Le M. LE PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 04/12/2025, et de la publication le 04/12/2025

A Beauce-La-Romaine, le 03/12/2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.